

Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS)

L'Association protège votre milieu de vie depuis 1970

## Mot de la présidente

Enfin le retour de l'été. Espérons que cette fois-ci, ce sera pour de bon! Vous trouverez dans cette édition du Huard une mise à jour de plusieurs dossiers, comme le résultat des analyses de l'année dernière que nous avons effectuées en partenariat avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du gouvernement du Québec, le projet de développement au CTCL et le tracé de la nouvelle ligne hydroélectrique.

Vous obtiendrez également des informations supplémentaires, dans le cadre de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 10 juillet prochain le matin à 10:00 hre au 2631 du chemin Victor-Beauchemin. Nous aurons alors une présentation et une discussion avec une représentante de la ville, madame Milaine Richer-Bond sur plusieurs sujets d'intérêt comme la réglementation sur les quais, la conservation de la bande riveraine, la gestion des fosses septiques, le programme de surveillance environnementale de la municipalité, la présence des castors, l'ensemencement des lacs et autres sujets reliés à l'environnement. Nous vous y attendons en grand nombre.

Lors de l'assemblée, nous discuterons également de la fête annuelle et de la troisième édition de la traversée à la nage du lac Sauvage. Nous suggérons de combiner ces deux événements qui auront lieu cette année le 27 août. Lyne Brisebois et Jean-Claude Barbe nous invitent chez eux pour l'occasion. Marquez vos agendas! C'est une occasion de se rencontrer et de partager.

Au plaisir de vous rencontrer cet été!

*Micheline Van-Erum*

## Nouvelles du RAL

Le RAL est un organisme fondé par Victor Beauchemin qui regroupe 12 associations de protection des lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré. Son mandat est de représenter les associations de lacs auprès de la municipalité, de la MRC des Laurentides et d'autres organismes dans des dossiers communs à plusieurs lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré. Lors de l'assemblée générale tenue le 18 décembre 2015 un nouvel exécutif a été élu soit: Carl Périgny et Martin Frégeau du lac du Raquetteur, Luc Bois du lac Rougeaud, Pierre Leduc du lac de la Blanche, Jean Rivet du lac Colibri et Pierre Cossette du lac Sauvage.

Parmi les dossiers qui nous occupent cette année :

### Développement au CTCL

Le RAL a fait plusieurs interventions auprès de la MRC pour leur faire part des inquiétudes de nos membres concernant ce projet de développement de 37 maisons au lac Castor. Finalement lors d'une rencontre tenue le 4 février avec le Préfet de la MRC Denis Chalifoux celui-ci nous a indiqué que ce projet était «mis sur la glace pour au moins deux à cinq ans» en raison des contraintes budgétaires. Le RAL va continuer à suivre le dossier et nous vous tiendrons informé de tout développement éventuel.

### Accès à l'internet

La MRC des Laurentides a mis sur pied un organisme sans but lucratif, appelé FILAU, qui doit travailler à faciliter l'accès à internet dans les endroits qui ne sont pas encore desservis ou qui sont mal desservis. À Saint-Faustin-Lac-Carré, seul le lac du Raquetteur n'a pas encore accès à internet. Par ailleurs, la desserte pourrait être améliorée dans les autres lacs, notamment au lac Sauvage. Comme plusieurs lacs sont entourés par des terres publiques, FILAU doit poser des antennes sur ces terres afin de consolider le réseau. Or le Gouvernement du Québec a récemment augmenté les loyers payables par des organismes voulant installer des antennes sur les terres publiques à un prix prohibitif. Le RAL est intervenu auprès du Ministre et de notre député afin de les sensibiliser à cette problématique, sans succès pour

## Dans ce numéro

- 1 Mot de la Présidente
- 1 Nouvelles du RAL
- 3 Résumé des analyses
- 4 Un vrai Talent

## **Nouvelles du RAL (suite)**

le moment. Nous croyons qu'à titre d'organisme sans but lucratif dont l'objectif est de faciliter l'accès à ce service essentiel, FILAU devrait être exempté de payer ce loyer. Si vous désirez améliorer le service internet autour de notre lac n'hésitez à interpeller les responsables politiques. La balle est dans leur camp.

### **Poubelles**

Afin de réduire le nombre de bacs le long des chemins dans la municipalité, et suite à une suggestion de notre ami Pierre Turcotte, nous avons suggéré à la ville d'installer des containers à des endroits stratégiques dans lesquels les villégiateurs pourraient déposer leurs ordures le dimanche soir. Ceci éviterait que les bacs restent toute la semaine le long des routes. La municipalité est ouverte à l'idée mais craint que ces bacs ne soient utilisés pour déposer des déchets qui devraient normalement être apportés à l'éco-centre (gros morceaux, matériaux de construction ...). Nous continuons à travailler avec la municipalité afin de trouver des solutions à la prolifération des bacs le long de nos chemins.

### **Nettoyage des embarcations**

Le RAL a convaincu la municipalité d'installer des affiches à l'entrée des lacs afin de rappeler aux propriétaires d'embarcations qu'ils doivent faire nettoyer les embarcations, les moteurs, les rames et les avirons qui ont été utilisés sur un autre plan d'eau, avant de les mettre à l'eau. Ceci évitera la propagation du myriophylle, une plante envahissante qui cause des dégâts considérables à certains lacs de la région. Une affiche a été posée au lac Sauvage à côté du babillard.

### **Coupe de bois**

Nous avons été informés par la MRC de leur intention de réaliser des coupes de bois cet été sur le mont «boubou». On parle pour moment d'une coupe de 10% qui devrait avoir peu d'impacts sur les résidents du lac, selon la MRC. Le RAL suit la situation.

### **Règlement sur les quais**

Lors de sa séance du 1er mars dernier, le Conseil municipal de Saint-Faustin-Lac-Carré a adopté des amendements à la réglementation sur les quais dans la municipalité. Cette adoption a été précédée d'une séance publique d'information tenue le 23 février à laquelle j'ai assisté en compagnie de Carl Périgny, en tant que représentants du RAL. J'aimerais vous entretenir ici des modifications proposées qui risquent de toucher plus particulièrement les membres du RAL.

Rappelons tout d'abord que l'installation d'un quai requiert un permis de la municipalité. Selon la réglementation actuelle, un seul quai est permis par terrain et celui-ci doit être fixé à la rive. Par conséquent les quais flottants sont interdits. Toutefois les quais flottants qui étaient en place au moment de l'entrée en vigueur de la réglementation sont autorisés en vertu du principe des droits acquis.

Le principal changement concerne la dimension maximale d'un quai. Actuellement la dimension maximale est de 20 mètres carrés. Or l'amendement proposé permettra d'excéder la dimension maximale de 20 mètres carrés, dans les cas où cela est nécessaire pour atteindre une profondeur en période d'étiage de un mètre. Précisons toutefois que dans tous les cas, sa longueur ne devra pas dépasser 15 mètres. De plus un permis du Ministère de l'Environnement est requis dans ce cas.

Un autre amendement vise à permettre d'avoir un quai même si la résidence n'est pas en bordure de lac dans la mesure où cette résidence est située à 200 mètres ou moins du lac.

Enfin l'amendement confirme que les toits, murs, glissoires, trampolines et bancs fixés à un quai sont interdit sur les quais.

### **Ligne de transmission Grand-Brulé /Saint-Sauveur**

La construction de cette ligne a déjà fait couler beaucoup d'encre. Cette ligne vise à relier le poste Grand-Brulé situé à Mont-Tremblant (Montée Tassé) à Saint-Sauveur-des-Monts. Le tracé proposé par Hydro-Québec longe la ligne actuelle aux limites des municipalités de Barkmere et Saint-Faustin jusqu'à Saint-Adolphe où un nouveau corridor serait construit en forêt.

Le dossier est actuellement devant la Régie de l'énergie. La municipalité de Saint-Adolphe refuse le tracé proposé sur son territoire et suggère plutôt que la ligne longe la ligne existante le long de la 117entre Mont-Tremblant et Sainte-Agathe en passant notamment par le village de Saint-Faustin et Valduin. La MRC des Laurentides et SFLC s'opposent à ce tracé devant la Régie puisque plusieurs résidences devraient être démolies à Saint-Faustin et Mont -Tremblant.

Le RAL ne s'est pas prononcé sur ce dossier encore. Si vous avez des observations ou pensez que le RAL devrait intervenir n'hésitez pas à nous en faire part.

*Pierre Cossette, président du RAL*

# Résumé des analyses

Une des responsabilités de l'APELS est de faire le suivi de la qualité de l'eau du lac Sauvage. J'ai pensé qu'il serait intéressant de décrire dans un article l'ensemble des analyses qui sont faites et de donner un résumé des résultats.

Le suivi de la qualité de l'eau comporte trois volets:

## 1- Les analyses bactériologiques:

Il s'agit de mesurer la concentration de streptocoques (provenant des animaux) et des coliformes (provenant des humains) pour évaluer la propreté de l'eau pour la baignade. Ces tests pourraient aussi possiblement identifier une installation septique défectueuse. Pendant plusieurs années, on a fait analyser 20 échantillons chaque été, prélevés près de la rive devant les résidences. Les résultats de ces analyses sont regroupés dans un tableau sur notre site web (cliquez [ici](#) pour voir le tableau). Les résultats sont toujours excellents, ce qui nous a amenés à réduire le nombre de prélèvements. On a même annulé les prélèvements en 2015, mais on compte faire une série de 10 prélèvements en 2016.

## 2- Les apports en phosphore des ruisseaux:

Ces tests sont faits depuis quelques années par la municipalité. Ils ont pour but de déceler les sources de contaminants et identifier les actions correctives. Par exemple, en 2012, on a mesuré une concentration très élevée devant le ruisseau qui passe sur le terrain de Pierre Cossette. On croit que cette concentration a été causée par le bris d'un barrage de castor en amont. Ces tests pourraient aussi indiquer que des fossés sont en mauvais état. Vous pouvez consulter la carte à la

page suivante pour connaître l'emplacement des prélèvements faits par la municipalité (1,2,3,4). Le tableau 1 montre les résultats des dernières années. Vous remarquerez que les résultats de 2016 sont nettement meilleurs que ceux de 2012.

## 3- Le niveau d'eutrophisation (de vieillissement):

Nous participons au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL) et en 2015-2016, nous prenons 6 échantillons (3 par été) pour établir le niveau d'eutrophisation du lac. Comme les résultats fluctuent en fonction de la température, il faudra faire la moyenne des 6 prélèvements pour avoir une valeur fiable.

Lorsqu'un lac vieillit, l'eau s'enrichit lentement par les apports en phosphore provenant des terrains autour du lac. Ceci nourrit les algues microscopiques et diminue la transparence de l'eau. Le RSVL mesure donc le phosphore total, la chlorophylle, qui est un indice de la quantité d'algues et le carbone organique qui contribue à la coloration de l'eau. Pour compléter ces analyses, on mesure aussi régulièrement la transparence de l'eau avec le disque de Secchi.

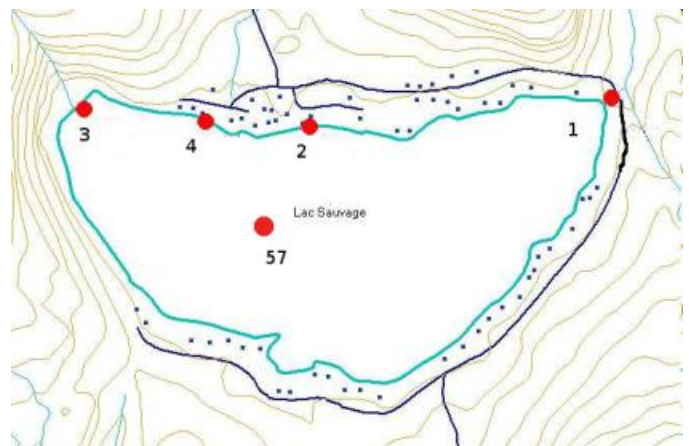
Les résultats de 2015 sont très bons (cliquez [ici](#) pour voir les résultats). La concentration moyenne de phosphore au milieu du lac (# 57 sur la carte) en 2015 était de 2,4 ug/l, bien en deça des concentrations mesurées à la rive par la municipalité. Le lac est encore jeune. On fera une autre série d'analyses en 2020-2021 pour voir s'il y a du changement.

*Pierre Turcotte*

**Tableau 1**

Résultats des analyses de phosphore faits par la municipalité (ug/l)

Emplacement	2012	2013	2016
1	40	33	5
2	58	31	11
3	62	28	5.7
4	44	24	5.4



**Emplacement des prises d'échantillons pour l'analyse de phosphore**

# Un vrai talent

Lynn et Rod Carss ont un chalet au lac Sauvage depuis les années 80. Il y a quelques années, Lynn a pris sa retraite et comme bien d'autres, elle a dû se trouver un hobby pour se garder active. Elle s'est équipée d'une superbe caméra et elle a entrepris de faire des photos de nature. Ses amis, éblouis par son talent, lui ont suggéré de mettre en marché ses oeuvres et elle a décidé de transformer ses photos en calendriers, cartes d'anniversaire et cartes de Noël. Les calendriers sont un peu chers à 30\$ parce qu'ils lui coûtent cher à produire. Par contre, les cartes de souhaits à 3\$ sont moins chères qu'au magasin et vous pouvez personnaliser le message.

Donc, si l'envie vous prend de partager la beauté du lac Sauvage dans une carte de souhaits, vous pouvez contacter Lynn à [carsslynn@gmail.com](mailto:carsslynn@gmail.com). La photo à droite, bien que réduite, vous donne une idée de la beauté des paysages captés par Lynn au lac Sauvage.



Pierre Turcotte

## Le Huard

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre par courriel à l'éditeur.

Le Huard est normalement publié 3 fois par année  
Éditeur : Pierre Turcotte  
([pierre.t01@gmail.com](mailto:pierre.t01@gmail.com))

**Construction des Lacs**  
Entrepreneur général  
Construction & rénovation  
RBQ 8343-9018-08  
Tel: 450-224-7197  
**Christian Reid**  
Charpentier menuisier certifié  
52 chemin des Loriots Ste Anne des Lacs J0R 1B0  
[cedarlodge@cgocable.ca](mailto:cedarlodge@cgocable.ca)

Tél. : 514-991-1247  
819-324-7900  
**POURVOIRIE DU Lac Berval**  
101, chemin du Lac Berval, St-Faustin-Lac-Carré (Qc) J0T 1J2  
[info@pourvoiriedulacberval.com](mailto:info@pourvoiriedulacberval.com) [www.pourvoiriedulacberval.com](http://www.pourvoiriedulacberval.com)

**Boulet Barbe enr.**  
Service d'engin élévateur  
1861, chemin Lac-Sauvage  
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2  
ÉMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX  
SERVICE D'ESSOUCHAGE - LOCATION CAMION NACELLE  
Jean-Claude Barbe  
Bureau : (819) 425-8586  
Cellulaire : (819) 681-8514  
Courriel : [bouletbarbe@gmail.com](mailto:bouletbarbe@gmail.com)  
ESTIMATION GRATUITE  
ASSURANCE COMPLÈTE

**Travaux MultiServices**  
Dénégement Rénovation Réparations Peinture  
Estimation sur demande Sylvain Grand'maison  
819 425 8923